

M. J. A. Jerome (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, le rapport de M. Réginald Roy dont il est question dans la motion fait partie d'une série d'études en cours concernant les arrangements contractuels entre les provinces et le ministère en vertu du programme de formation professionnelle des adultes. Il s'agit effectivement d'un apport à l'activité actuelle du ministère plutôt que d'un document en bonne et due forme qui pourrait être déposé. Comme il n'y a aucun rapport à déposer, je demanderais au député de retirer sa motion.

M. Orlikow: D'accord.

M. l'Orateur: La motion est retirée
(L'ordre est annulé et la motion est retirée.)

LES PLAINTES AU SUJET DU SERVICE POSTAL

Motion n° 45—L'hon. M. Dinsdale:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de toute lettre reçue par le ministre des Postes ou par tout autre ministre depuis le 1^{er} janvier 1971 et se plaignant du service postal et des réponses à ces lettres.

M. J. A. Jerome (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, il est matériellement impossible de réunir toute cette correspondance qui est éparpillée dans tout le pays. Le coût de l'opération serait énorme. Dans ces circonstances, je demanderais au député de retirer sa motion.

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Je comprends fort bien qu'on ait formulé un si grand nombre de plaintes contre le ministère des Postes. Si on nous en donnait un échantillon, nous pourrions nous faire une idée du problème.

Des voix: Oh, oh!

M. Jerome: A reporter pour débat ultérieur.

M. l'Orateur: Reportée. Les autres motions seront-elles réservées?

Des voix: D'accord.

M. Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, cinq motions portant production de documents et ayant toutes trait au même sujet figurent en mon nom au *Feuilleton*. Il est vrai qu'elles n'ont été inscrites que le 21 avril, mais ce retard est dû au fait que les membres de la Pacific North Coast Co-operative Association attendaient une entrevue avec le ministre des Pêches, laquelle n'a pas encore eu lieu, quoique le ministre l'ait promise. La Pacific North Coast Co-operative Association souhaite obtenir ces renseignements pour pouvoir se préparer à témoigner devant le comité des pêches et des forêts, d'ici à la fin mai, avant que le comité ait terminé l'étude des prévisions budgétaires. Comme cette question est considérée urgente, le secrétaire parlementaire examinerait-il ces motions pour tâcher de fournir les renseignements demandés la prochaine fois qu'elles figureront à l'ordre du jour?

M. Jerome: Je pense que le député ne m'a pas donné les numéros de ces avis de motions.

M. Howard (Skeena): Ce sont les numéros 52, 53, 54, 55 et 56.

M. Douglas: Puis-je signaler au secrétaire parlementaire la motion n° 42, qui a été inscrite au *Feuilleton* le 15

mars? Elle demande le dépôt d'un seul document, soit la copie de l'entente conclue entre la Panarctic Oils Limited et un consortium américain. Je ne vois pas pourquoi il faut tant de temps pour la présenter. Je serais heureux que le secrétaire parlementaire s'engage à examiner la question.

M. Jerome: Je l'examinerai, monsieur l'Orateur.

M. Macquarrie: Monsieur l'Orateur, l'avis de motion n° 14 figure au *Feuilleton* depuis le 22 février déjà. Je me demande pourquoi on ne peut pas nous transmettre copie de tous les documents échangés entre le gouvernement du Canada et l'Église unie du Canada au sujet de la vente de la Ryerson Press Limited.

QUESTIONS ORALES

LA JEUNESSE

L'EXPOSÉ DE LA POLITIQUE—LE CAS DES JEUNES EXCLUS DU PROGRAMME PERSPECTIVES-JEUNESSE

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État. Étant donné les critiques formulées récemment par le directeur exécutif de la Compagnie des jeunes Canadiens selon lesquelles les programmes gouvernementaux destinés à la jeunesse «profitent surtout aux jeunes ayant déjà des ressources, et qui sont souvent d'habiles rédacteurs de mémoires, tandis que les groupes non visés et non organisés demeurent en majeure partie non aidés», le secrétaire d'État nous dirait-il quand nous obtiendrions un exposé de la politique relative aux jeunes, attendu depuis longtemps?

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Monsieur le président, je ne sais pas pourquoi l'honorable chef de l'opposition attend une déclaration qui n'a jamais été annoncée.

Quant aux commentaires du président de la Compagnie des jeunes Canadiens, je suis convaincu qu'il serait le premier à reconnaître que son propre effort à la Compagnie des jeunes Canadiens a été d'étendre le travail de son organisme, surtout en direction de la jeunesse défavorisée.

[Traduction]

L'hon. M. Stanfield: Étant donné ces critiques et des critiques similaires formulées par le groupe d'étude chargé d'examiner l'application du programme Perspectives-Jeunesse, le secrétaire d'État nous dirait-il s'il entend annoncer une politique visant à aider les jeunes Canadiens dans le besoin, à qui, selon le groupe d'étude, le programme précité ne profite guère?

[Français]

L'hon. M. Pelletier: Monsieur le président, si je comprends bien, le chef de l'opposition se réfère à des affirmations qui ont été faites au sujet du taux élevé de chômage pour la catégorie de gens âgés de 18 à 25 ans. Cette question relève en premier lieu du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration.